



EDITO

MONTBAZIN

Lettre d'information n°2

Vous le savez, nos événements culturels et traditionnels ont été fortement mis à mal depuis plusieurs mois en raison du contexte sanitaire. Les manifestations sur l'ensemble du territoire ont été drastiquement limitées voire supprimées et reportées à une date ultérieure. Pourtant, à Montbazin, nous avons voulu maintenir autant que possible les différents moments clés de notre vie du village, certes dans des conditions particulières, et sans bien sûr remettre en question les consignes sanitaires. A l'heure où de nombreux villages de notre territoire annulaient leurs festivités locales, celles du 14 juillet ou encore leurs foires aux associations, notre équipe a tenu contre vents et marées, en étant mobilisée quotidiennement pour notamment rassurer les services de la préfecture sur le sérieux lié au respect des gestes de protection.

Pour ce faire, nous avons dû nous adapter et être réactifs. Pourquoi cette ténacité ? Tout simplement car nous considérons que ces temps forts de notre commune font partie du liant entre les citoyens, et qu'ils participent à la cohésion sociale. Maintenir le temps dédié aux associations à la rentrée a par exemple permis à chacun et chacune de s'inscrire et de découvrir de nouvelles opportunités de rencontres, qu'elles soient sportives, musicales, culturelles ou simplement amicales. Car ce virus ne doit plus nous éloigner, mais au contraire nous rapprocher. Prenons-le comme une épreuve collective : il nous oblige chaque jour, de près ou de loin, à veiller aux respects des gestes qui sauvent, et donc à se protéger les uns les autres, à veiller sur les autres. D'autant plus en cette période de nouvelles restrictions.

Préserver les relations sociales, aujourd'hui plus qu'hier, n'est pas une vaine expression. Car nous devons collectivement être vigilants à ne pas altérer les liens qui nous unissent, qu'aucun masque ou qu'aucune distanciation physique ne saurait remettre en cause, car ils sont le ciment de notre citoyenneté, de notre commune et de notre nation.



Votre maire
Josian RIBES

Sète Agglopôle Méditerranée

Notre établissement public de coopération intercommunale instaure les commissions chargées de préparer et d'étudier les décisions relevant de leurs thématiques. Ces commissions sont un lieu d'échange dans le processus décisionnel intercommunal et favorisent la participation des élus. Dans chacune d'elle, un élu de Montbazin se joint aux représentants des autres communes pour travailler sur les différents sujets. Josian Ribes co-présidera les commissions « Logement et cohésion sociale » et « Environnement » en tant que *vice-président délégué à l'économie sociale et solidaire et participation citoyenne ; cohésion sociale, égalité hommes-femmes et lutte contre les discriminations ; sensibilisation à l'environnement et préservation de la biodiversité.*

Les 6 commissions et leurs représentants montbazinois :

- **Logement et cohésion sociale :** Marjorie Ribes : *Politique du logement, habitat, cohésion sociale.*
- **Sport Culture et patrimoine :** Laurence Artéro-Morel : *Politique en matière d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, valorisation du patrimoine des musées et équipements communautaires, rayonnement culturel et sportif.*
- **Environnement :** Aurélien Daloz : *Grand cycle de l'eau, collecte et traitement des déchets, économie circulaire, espaces naturels, agriculture et viticulture, pêche et conchyliculture.*
- **Aménagement durable du territoire :** Bertrand Lemoigne : *Aménagement de l'espace communautaire, mobilité durable, voiries, transition écologique.*
- **Attractivité du territoire :** Philippe Lorinquer : *Développement économique, tourisme et thermalisme, technologies innovantes et économie numérique, enseignement supérieur.*
- **Ressources et Coopération :** Jean-Claude Pintégné : *Finances, mutualisation, e-administration, politiques contractuelles, gestion du patrimoine, ressources humaines.*

Projet de plantation d'arbres fruitiers

Conformément à son engagement de mise en valeur des espaces verts et de création de vergers partagés, la mairie de Montbazin a organisé récemment une réunion de terrain avec les habitants de l'espace vert des Cresses. Le but était de présenter le projet et de permettre aux citoyens d'exprimer leurs attentes et de donner leur avis sur les essences fruitières à planter, qui ont été choisies lors de cette matinée. L'objectif de ces plantations est de rendre cet espace commun plus agréable et convivial, notamment en été en créant un îlot de fraîcheur avec de l'ombre, mais aussi de favoriser la biodiversité. Rendez-vous est pris le samedi 28 novembre à 10h30 pour les travaux de plantation, avec les élus, les services municipaux et bien sûr les habitants.



Lutte contre la cabanisation

Les constructions illégales permanentes et provisoires tout comme l'utilisation de véhicules ou caravanes à des fins de logement se multiplient depuis quelques années. Engagée dans la lutte contre cette cabanisation, la commune entend agir concrètement par préemption des terrains mis en vente, notamment sur les espaces naturels et agricoles de son territoire. Le but étant de préserver la biodiversité et les activités agricoles mais aussi de protéger la qualité de l'eau et les paysages. En parallèle, des procédures sont initiées pour empêcher toute nouvelle construction, en collaboration avec les services de l'État.



Travaux

Route de Poussan : après la déstabilisation d'un mur en pierre lors des intempéries d'octobre 2019, un travail de débroussaillage a été réalisé fin septembre par les équipes des services municipaux. Elles ont procédé à l'enlèvement des éléments instables dans l'attente de la reconstruction de l'ouvrage.

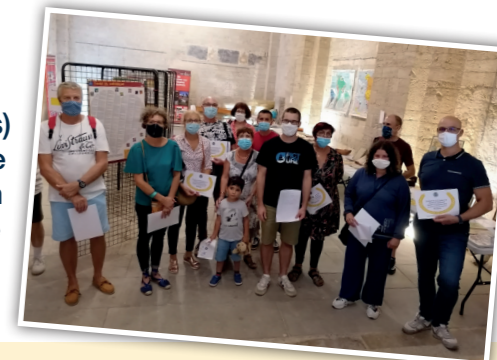


Accès au numérique pour tous

Vous avez besoin d'effectuer des démarches administratives en ligne ? L'association APIJE tient une permanence tous les vendredis de 9h00 à 12h00, à la Maison des Sports. Ce service est gratuit pour les Montbazinois ! N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec l'animatrice au 07 81 67 42 00

Journées du Patrimoine

L'association CRPM (Cercle de recherche sur le patrimoine montbazinois) organisait le 19 septembre dernier une dictée dans l'ancienne école des garçons devenue salle du conseil municipal. Pendant la correction des copies et avant la remise des certificats, les participants ont visité la riche exposition installée à la Chapelle Saint-Pierre. Une occasion de partager des souvenirs et l'histoire de nos écoles.



Dépôts sauvages

Les chemins ruraux qui desservent les espaces naturels et agricoles peuvent devenir rapidement des zones de dépôts sauvages. Il s'agit de dépôts d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où ils ne devraient pas être.

Chaque producteur de déchets est responsable de ceux-ci, et des conditions dans lesquelles ils sont collectés, transportés, éliminés ou recyclés (art. L.541-2 du code de l'environnement).

Tout dépôt de déchets (dont les abandons d'épaves) est interdit sur l'espace public et sur le terrain d'autrui (art. R.632-1 et 635-8 du code pénal). Si l'infraction est commise au moyen d'un véhicule, le montant de l'amende est de 1500 euros (article R.635-8 du code pénal).

Alors que faire ?

Si vous constatez un tel dépôt, merci d'en informer la mairie par mail (mairie@montbazin.fr) ou directement à l'accueil, et de fournir des photos ainsi qu'une localisation précise (idéalement sur une carte de type Géoportail). Une procédure sera alors mise en place avec les autorités compétentes.



Gens du voyage

Aux mois de juin et septembre, le jardin méditerranéen a été occupé par des familles de gens du voyage. En l'absence de structure d'accueil de dimension adaptée sur le territoire de Sète Agglopôle Méditerranée, les communes du bassin de Thau se retrouvent confrontées à l'installation de campements. Les autorités conseillent régulièrement la mairie sur la marche à suivre, qui passe bien souvent par la négociation et un départ des véhicules sous 2 à 3 semaines. C'est ce qui a été fait avec succès lors de ces deux passages. Le lancement d'une procédure juridique est souvent inadaptée car longue et coûteuse. Afin d'éviter de nouvelles installations, un fossé a été creusé à l'entrée du site dans l'attente de l'installation d'un portique métallique lesté de béton.

Le théâtre Molière de Sète... à Montbazin

En partenariat avec la mairie, le théâtre Molière de Sète s'installe à Montbazin le temps d'une représentation le vendredi 6 novembre prochain à la salle Marcelin Albert, avec la pièce intitulée « *Le Quai de Ouistreham* ». Un spectacle qui donne voix à ces femmes de l'ombre qui travaillent avant l'ouverture des bureaux ou lorsque les portes sont enfin closes, qui recurent, astiquent, ploient sous l'effort et nous donnent le sentiment d'un monde propre à la sueur de leur front.

Info billetterie au 04 67 74 02 02 ou en ligne <https://tmsete.com>

Prévention et information pour les seniors

L'API Bus s'arrête à Montbazin ! Sillonnant le Département, il invite tous les retraités à participer à des ateliers mêlant conseils, prévention, activités artistiques ou ludiques, etc. dans une ambiance conviviale autour d'une collation. Cette action cofinancée par la commune est entièrement gratuite pour les Montbazinois.

Le dispositif sera présent à Montbazin les lundis 16 novembre et 7 décembre de 14h30 à 16h30 à la salle des colonnades.

Venez nombreux, invitez vos amis, vos proches et pourquoi pas vos voisins que vous savez isolés !

N'hésitez pas à vous inscrire auprès de *Christelle BLIN* au 06 86 54 18 33.



Pour contacter le maire ou les adjoints :

courriel : mairie@montbazin.fr // téléphone : 04 67 78 72 02

 Mairie de Montbazin



AGENDA

- Tous les premiers mardis du mois : séance de cinéma - salle Marcelin Albert.
- Vendredi 6 novembre :
Pièce de théâtre « *Le Quai de Ouistreham* » salle Marcelin Albert.

Covid-19 : toutes les manifestations sont soumises à l'autorisation des services de la préfecture de l'Hérault qui statuent après étude des protocoles détaillés rédigés par les organisateurs.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

HERNANDEZ NOÉ Yüna née le 23 juin 2020
BOCCADIFUOCO Milla Rita Erika née le 10 juillet 2020
CAVALIER Margot Brigitte Christine née le 8 septembre 2020
DESFORGES Zenaïde Gloria Marie née le 16 septembre 2020
TERME Marius Charly Alexis né le 29 septembre 2020

MARIAGES

ERRATUM lettre du maire n°1 :
GOSSELIN Benjamin Sylvain Yann et MONTANE Aurélie Nicole France le 25 juillet 2020
ALFONSI Pascal Bernard Paul et DARQUENNE Nathalie Christiane le 25 juillet 2020

LAURENZ Arnaud et GRAMONET Amélie le 22 août 2020
ROBERT Olivier Michel Gilles et ROMERO Jani le 28 septembre 2020
MONFERY Martine et BARBE Marie-Paule le 17 octobre 2020

DÉCÈS

DELPECH Marthe épouse SBARRA le 27 mars 2020
RICHARD Suzanne Marie épouse CORBEAU le 29 juillet 2020
DELHAYE Isabelle Fabienne le 28 Août 2020
BOCK Monique le 16 octobre 2020
NELIEN Cyr-Joseph le 21 octobre 2020



EN BREF

- **ÉCOLE** : Les études relatives à la future rénovation de la cour d'école avancent. Les représentants des parents d'élèves, les directrices et les instituteurs sont associés à la réflexion. Plus d'infos dans la prochaine lettre d'information.
- **CINÉMA** : La reprise du cinéma le mardi soir à la salle polyvalente Marcelin Albert a enchanté 30 spectateurs le 6 octobre. Les prochaines séances auront lieu le mardi 3 novembre avec le film « *Antoinette dans les Cévennes* », puis le 1^{er} décembre.
- **CCAS** : Le nouveau conseil d'administration du CCAS est installé. Un règlement intérieur a été adopté. La définition de critères d'attribution des différentes aides est en cours.
- **STOP PUB** : Afin de limiter les publicités dans vos boîtes aux lettres, des autocollants « Stop pub » gratuits sont désormais disponibles à l'accueil de la mairie.
- **CHAPELLE** : La restauration du toit et des fresques romanes est en bonne voie. Suite à l'obtention de subventions, la consultation des entreprises débute. Les travaux devraient commencer au cours du premier semestre 2021. -

